

**PROCÈS-VERBAL D'UNE SCÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le lundi 17 août 2015 à 16H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Amanda St. Jean, Joanne Mayer, Lynn Visentin, Michèle Logue-Wakeling ainsi que les conseillers Charles Kealey et Christopher Brownrigg

Étant absent : le conseiller Christopher Brownrigg

Étant également présente : Franceska Gnarowski, Directrice générale

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par Son Honneur le Maire, monsieur Morris O'Connor.

2) ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour est adopté tel que présenté dans l'avis de convocation de la réunion spéciale du conseil.

3) AVIS DE MOTION – RÉGLEMENT LOW-04-2015

Avis de motion est par la présente donné par le conseiller Charles Kealey que le règlement No LOW-04-2015 modifiant le règlement d'emprunt No 05-2014 concernant l'emprunt de \$437,287 pour la verbalisation du chemin e la Rive sera adopté à une séance ultérieure du conseil.

4) AJOURNEMENT

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 16h15

PROPOSÉ PAR le conseiller Charles Kealey
APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling
ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#128-08-2015

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière